

RECOUPE (CLASSEMENT) DES PROPOSITIONS DES ATELIERS ADA5  
(6-8 mars 2020, Toulouse)

THÈME 3 :

**Processus constituant (Constituante, Révision ou création d'une constitution).**

- Municipalisme-Communalisme
- Systèmes représentatifs : RIC, Tirage au sort, révocabilité, contrôle des pouvoirs
- Démocratie directe : sans représentation

En rouge : Proposition Objectée

En vert : Proposition Consentie

**Chapot 1- « Constitution »**

**Chapot 1-1 Les enjeux**

- **Création ou /et Révision:fondements, valeurs, champs d'actions**

Une révision

- AR148 inscrire dans la Constitution : la reconnaissance de droits au vivant

Consentie

- AR149 inscrire dans la Constitution : assurer la non-monnétisation (non-privatisation) des ressources fondamentales nécessaire à la vie du vivant (eau, air, terre, énergie).

Consentie

- AJ94 le citoyen à toutes les capacités, le devoir et le droit,pour participer à la vie démocratique du pays

Consentievague 3 et Objectéevague 4 (3/11)

- AQ147 garantir la liberté d'expression et d'opinion

Consentie

- AC18 inscrire au patrimoine mondial de l'Humanité, l'eau, le feu, l'air...le vivant. Inscrire dans la Constitution
- BE220 démocratie directe : remettre l'humain au centre. Pas de financement des partis
- BE222 démocratie directe : réappropriation des biens communs. Niveau communal, les remettre au centre, nouveau contrat social.

- BE224 remettre en cause la propriété privée des moyens de production, la spéculation
- BF229 but de la Constitution est de permettre de faire la loi par le peuple et pour le peuple
- AB15 il faut accepter même des avis très opposés
- AN131 la démocratie doit s'exercer autour des idées hors de la logique des partis et de pouvoir.
- AK97 inclure en préambule de la DDHC, la charte de la Terre et du vivant

#### Consentievague 3 et vague 4

- AY203 mettre en place des valeurs humaines et sociale que doivent respecter les articles mis en place. Faire une charte des droits des hommes/femmes que devra respecter la Constitution
- AM121 ne plus parler de fonctionnement pyramidal mais en entonnoir (pyramide inversée)
- AC37 objectif = simplifier la vie des gens + favoriser le bien-être individuel et collectif, ne plus dépendre des puissances d'argent
- BD216 contenu de la/des Constitution(s) => + de protection
- AR150 inscrire dans la Constitution : le peuple peut révoquer un gouvernement par référendum

#### Consentie

- AC34 suppression de ministères
- AC21supprimer le 49.3
- AH62 référendum constitutionnel pour toutes révisions de la Constitution
- AX197 proposer que des personnes soient formées pour pouvoir réviser la Constitution (sur la formulation du texte)

#### Objectée

- AY198 la Constitution doit être à minima. Après on passe par la législation. Elle doit concentrer un minimum d'article strict.
- AJ83 la Constitution ne peut être modifiée que par un référendum

#### Consenti vague 3 et Objectéevague 4 (4/10)

- AA5 système ou constitution malléable

- AK99 la Constitution et la loi doivent être totalement compréhensible par tous les citoyens  
Consentievague 3 et vague 4
- AD46 pouvoir d'achat, RIC => révision de la Constitution, contre la spéculation, limite des hauts salaires, mandats impératifs révocable + contrôle, protection de l'environnement, gratuité des communs, communalisme
- AI64 instaurer le RIC => changer la Constitution

Doit être amendable via le RIC :

1. constituant
2. convocatoire
3. proclamatoire
4. législatif
5. révocatoire (personnes morales, personnes physique)

- AD43 révision de la Constitution
- AD47 révision de la Constitution par le peuple
  - quel peuple ? définition ?représentation .
  - local VS national , priorisation dans le Constitution
- AE52 révision profonde ou création(s) de de Constitution(s) => locale, nationale ?

pouvoir de décision au peuple

### Une nouvelle

- BF233 la nouvelle Constitution doit éliminer la subordination

### Objectée

- AA8 création d'une constitution, tout le monde
  - synthèse validée par référendum
  - nomination de mandataires pour chaque mission d'échelon supérieur (ou pour faire redescendre)
- AV177 une Constitution qui protège les citoyens des fous et de la prise de pouvoir de certains groupes. Une Constitution claire comprise de tous.

- AB16 une nouvelle constitution doit restituer la souveraineté réellement au peuple, au niveau national
- AI69 BIS souveraineté national face UE, OTAN, FMI  
création ou révision profonde de la Constitution
  - 1ère démocratie implique la souveraineté nationale
  - nouveaux pouvoirs (médiatique,...) à intégrer dans la Constitution
  - restauration de l'article 35 et suppression article 49...
  - contrôle avant et pendant désignation des candidats
- BD210 faire une Constitution GJ/citoyens en colère
- AL109 la Constitution doit être réécrite pour reconnaître les assemblées locales comme souveraine.

#### Objectée vague 4 (5/10)

- AT168 ajouter un pouvoir citoyen et un pouvoir électoral dans la nouvelle Constitution (en plus des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire).
  - Pouvoir électoral = dédié à l'organisation (scrutin et information en amont) des élections et référendums
  - Pouvoir citoyen = organisme indépendant qui vérifie le respect des mandats impératifs ?
- AY199 supprimer les élections et passer au tirage au sort dans une nouvelle Constitution pour décider de nouvelles lois
- AU171 faire une Constitution. Créer un texte où on se rassemble :
  - avec des engagements
  - passer par des ateliers constituants
  - faire une Constitution nationale plus large et des Constitution locale plus adaptées
  - elle doit pouvoir être modifiée en fonction des époques
- AC33 Constitution écrite par les citoyens
- AX190 réviser la Constitution française de 1958 pour en créer une nouvelle ?
- AR159 écrire une nouvelle Constitution en s'aidant des personnes qui ont participé à des ateliers constituants.

#### Objectée

- AA10 la constitution actuelle ne peut être renouvelée, il faut la changer

- AE55 révision profonde de la Constitution => RIC
- AJ84 changement de République

**Objectée** vague 1, vague 3 (1/10) et **objectée** vague 4 (3/10)

- AX194 mettre en place des espaces de parole d'expression dans les communes Constitution pour définir une nouvelle
- AO135 l'AdA est décisionnaire et rédige une nouvelle Constitution.

**Objectée** ; l'AdA n'est pas représentatives des citoyens et décisionnaire

- BF227 création d'une nouvelle Constitution

### Réflexions induites

- BG237 tous les GJ ne sont pas d'accord de faire une Constitution parce que ce n'est pas la solution pour sortir de "?"
- AJ82 y a-t-il un biais juridique pour enclencher un changement de Constitution => article 89

**Consenti** vague 3

- AX189 à quelle Constitution s'attaquer ?
- BC208 Constitution et traités. En sortir ? Repartir de zéro ?

### **Périmètres géographiques**

- AU171 (bis) faire une Constitution. Créer un texte où on se rassemble :
  - avec des engagements
  - passer par des ateliers constituants
  - faire une Constitution nationale plus large et des Constitution locale plus adaptées
  - elle doit pouvoir être modifiée en fonction des époques
- BD217 échelle des Constitutions (local, national,++)
- AC30 extension de cette Constitution à d'autres pays (Europe ou plus)
- AD48 Constitution départementale, légitimité de l'état représentatif
- AO136 distinguer l'échelle locale et nationale dans la réflexion sur la Constitution et y intégrer la notion de Bien Commun.

- AN127 niveau de Constitution par territoire, de l'assemblée de quartier à l'international
- AC35 expérimenter nos règles plus localement (en fonction du territoire)

## Chapot 1-2 Autodétermination du peuple par les outils de démocratie

### RIC et ses champs d'actions

- AT167 ajouter le RIC dans la Constitution existante pour ensuite pouvoir modifier la Constitution grâce au RIC constituant.

#### Objectée

- AA1 Travail sur le RIC (article 3)
- AU173 mise en place d'un RIC en toute matière. Le RIC est vu comme un outils pour contrôler et imposer à celui qui est élu. Le RIC doit être clair. La décision prise ne peut pas être annulée. Contrôle du pouvoir indispensable
- AR161 inscrire le RIC CARL dans la (nouvelle) Constitution si AT169 mise en place

#### Objectée

- AR158 le RIC en toute matière

#### Consentie

- AQ142 créer une nouvelle Constitution qui doit restituer la souveraineté au peuple grâce au RIC CARL (Constitutif, Abrogatoire, Révocatoire, Législatif)
- BF228 la nouvelle Constitution doit contenir le RIC en toute matière (CARL)
- AL112 si RIC, alors en toute matière

#### Consentie vague 4

- AJ72 le RIC dans une Constitution (actuelle ou nouvelle)

#### Objectée vague 3 (4/11) et vague 4 (1/10)

- AJ73 le RIC dans une nouvelle Constitution

#### Objectée vague 3 (1/11) et consentie vague 4

- AL112 si RIC, alors en toute matière

#### Consentie vague 4

- BD218 le RIC
- AD41 RIC, communalisme

### **Débats démocratiques**

- AH61 réappropriation de la tenue de débats démocratique contradictoires => démocratie continue
- BE221 démocratie directe : exemple de municipalisme libertaire ?
- BE223 démocratie directe : trouver d'autres outils pour décider en remettant en cause ce qui a été fait
- AX196 mettre en place des assemblées générales décisionnaire qui ne sont plus GJ mais citoyennes.

### **Différentes natures de référendum**

- AU174 mise en place de 2 dispositifs de référendum local, communal, régional, national. Maison citoyenne qui permettent de parler politique et RIC
- AX195 mettre en place des référendums locaux et nationaux une fois la nouvelle Constitution en place en cas de révision constitutionnel ou politique internationale

### **Chapot 1-3 titre: Les portes- paroles**

#### **Les garantis / statuts et conditions**

- AL110 s'il y a des élus, qu'ils soient révocables

#### **Consentie vague 4**

- AV176 interchanger les élus pour qu'il n'y ai pas une tête pensante générale à un poste. Mais un système globale.
- AB13 tout le monde peut-être élu, il n'y a pas de personnes "non-capable". Stop à l'autocensure
- AB17 responsabiliser les élus, qu'ils ne se couvrent pas avec des décisions européennes par exemple

- AZ 204 au niveau des communes : système de contrôle démocratique strict. Abolition des privilèges des élus en limitant salaire et dépenses. Transparence radicale des décisions et de l'agenda de rendez-vous et de la déclaration de revenus. Filmer les conseils municipaux, redevabilité devant assemblées citoyennes, révocabilité.
- AN130 préférez la notion de porte parole citoyens plutôt que représentant : il porte la parole des citoyens d'un groupe de citoyens au niveau local (taille à définir) et rend compte de ses actions. Rôle de porte parole, définir ses champs d'action. Mandaté au lieu de représentant.
- AJ93 pas de compétences particulières pour décider au niveau local, mais à l'échelle supérieure oui

**Objectée** vague 1, vague 2, vague 3 (10/10) et vague 4 (10/10)

### Modes de sélections

- AR157 organiser la participation des résidents à toutes les élections et votes

### Objectée

- AC32 organiser la participation aux élections locales des non-français
- AR151 inscrire dans la Constitution : le tirage au sort de tous représentant (sur la base du volontariat)

### Objectée

- AA6 tirage au sort
- AC25 référendum qui peuvent se faire avec un jugement majoritaire
- AC26 tirage au sort des représentants (en proportion du nombre d'habitants)
- AC20 tirage au sort des députés (représentants)
- AH63 tirage au sort :
  1. technicité dans la qualité de l'échantillon
  2. droit de refus ? => conflits d'intérêts
  3. avec droit de vote ? objection : nous le peuple processus constituant en prison
  4. réseaux d'assemblées tirées au sort ?
- AQ145 instaurer le vote par jugement majoritaire et reconnaissance du vote blanc

### Consentie

- AK102 vote blanc de plein droit

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AA7 vote blanc
- AB14 instaurer le vote par jugement majoritaire
- AA12 les candidats à toute élection sont désignés, pas autoproclamés
- AQ144 candidats désignés parmi des volontaires et/ou tirés au sort

#### Consentie

#### Périmètre d'actions

- BD213 mandats
- AY201 pas de cumul des mandats
- AY200 les mandats doivent être précis et révocable (si la parole des groupes n'est pas respectée). Ce doit être un mandat unique

#### Objectée

- AQ143 mandat unique **Objectée**
  - mandat révocatoire **Consentie**
- AA4 mandat unique et révocatoire
- AK98 définir les mandants, la représentation, la révocabilité et le mode de scrutin

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AK101 non cumul des mandats et des nominations

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AR154 mandat unique (avec durée courte à définir)

#### Objectée

- AC27 mandats unique de 6 mois ou 1 an maximum
- AN 129 contrôle et révocation des mandats. Respect de l'équité homme/femme
- BC207 démocratie directe. Pouvoir populaire (AG locales avec mandats), révocation et mandats (liées à proposition BE219-224)

- AW183 mettre des moyens de contrôle (publication, PV si non-respecter) pour être sûr que les mandatés respectent la parole du peuple.
- BF232 pour la nouvelle Constitution, on vote pour un contenu et non pour des personnes (mandat ponctuel pour une mission donnée et révocable)
- AM125 instaurer des mécanismes de redevabilité des délégués envers les groupes qu'ils représentent avec la possibilité de les révoquer.

#### **Chapot 1-4 titre: les garantis démocratiques et sa gestion**

- AU172 quand quelqu'un est élu ou un citoyen. S'il propose une idée.

Sa proposition est soumise à 4 collèges dans la commune

1. un collège désigné par l'élu
2. un collège venant de la population (citoyens)
3. un collège de techniciens
4. un collège émanant des associations

**Objectée** contrôle avant et pendant désignation des candidats

- AC29 création d'une cellule de contrôle des représentants
- AZ205 quand un projet est proposé, mettre en place des groupes de débat qui participe à la validation et à la création. Référendum d'initiative locale.
- AR155 création d'une cellule de contrôle des représentants

**Consentie**

- AR156 transparence du travail d'écriture et de tout débat politique, avec participation du peuple sur les amendements.

**Consentie**

- AA11 toute loi à une période probatoire de 100 jours. En cas de désaccord seuil à fixer) un référendum souverain annule ou conserve la loi
- AX192 mettre en place des cafés citoyens ou des lieux où ont peut discuter politique "café partage"
- AX193 mise en place des plateformes numériques participatives (démocratie participative)

- AV178 libérer des temps spéciaux pour chacun pour faire plus de politique (parents, travailleurs). Entreprises obligées d'octroyer des heures. Dans la scolarité aussi, temps de réflexion citoyenne.
- BC207 démocratie directe. Pouvoir populaire (AG locales avec mandats), révocation et mandats (liées à proposition BE219-224)
- BE219 démocratie directe : vote dans des AG locales ? quelles modalités ? structures horizontales/tirage au sort
- AK100 la création de commission de contrôle et décisionnelles citoyennes tirée au sort à tous les niveaux de l'État

Objectée vague 3 (1/10) et vague 4 (2/10)

- AD49 assemblée citoyenne, liste citoyenne, éducation populaire
  - Conseil Constitutionnel avec TAS + contrôles
  - lien social => réappropriation des lieux publics
  - Constitution écrite par et pour le peuple => pouvoir de décider (modèles : Saillans, Zapatisme, Rojava,...)
- AT168 ajouter un pouvoir citoyen et un pouvoir électoral dans la nouvelle Constitution (en plus des pouvoir exécutif, législatif et judiciaire).
  - Pouvoir électoral = dédié à l'organisation (scrutin et information en amont) des élections et référendums
  - Pouvoir citoyen = organisme indépendant qui vérifie le respect des mandats impératifs ?
- AC36 outils qui permette de lutter contre les corporatismes
- AI69 (ter) souveraineté national face UE, OTAN, FMI

création ou révision profonde de le Constitution

- 1ère démocratie implique la souveraineté national
- nouveaux pouvoirs (médiatique,...) à intégrer dans la Constitution
- restauration de l'article 35 et suppression article 49...
- contrôle avant et pendant désignation des candidats
- AI65 communalisme, listes citoyennes

communalisme : manque l'aspect du contrôle de la production => lutte monde du travail

- AI67 communalisme

ex=> quartier d'Athènes autogéré, ZADs

- AA2 démocratie et citoyenneté, communalisme
- AE53 nation souveraine => nouveaux outils démocratique
- AT169 condition sine qua non pour le fonctionnement d'une Démocratie réelle
  1. des médias libres, indépendants et représentatifs
  2. une éducation et un enseignement libre, ouvert à tous et populaire
  3. un temps prévu pour réfléchir pour le travail des citoyens
- AD44 transmission du local vers national, AdA régionales, justice sociale décoloniale
- AO134 monter une association qui fait la promotion du conseil citoyen de quartier et du RIC (éducation populaire, café citoyens, interpellation des élus)
- AC29 (bis) création d'une cellule de contrôle des représentants

## Chapot 2- « la Transition »

### Chapot 2.1 : Constitution temporaire/transition

- AZ206 élaboration d'une pré-Constitution par les GJ qui montrerait qu'une nouvelle Constitution peut exister et qui pourrait être potentiellement amendée ou améliorée pour les citoyens. Faire connaître cette pré-Constitution.
- AR160 utiliser une Constitution de transition

#### Objectée

- AM117 dans le cadre du changement de système politique, il serait nécessaire de mettre en place un Constitution Provisoire de Transition (CPT) pour protéger l'élaboration du futur système politique des influences extérieures.
- AM118 créer un groupe de travail pour élaborer la CPT. Ce groupe est constitué d'experts venant de groupes GJ, de personnes morales (associations,...), tirées au sort. Ils auront pour objectif d'écrire un document CPT unique qui sera ensuite validé par la base avant de demander son application.
- AD45 gouvernement de transition et Constitution de transition, contre la privatisation du vivant
- AJ74 écrire des Constitutions au niveau local

Objectée vague 2, vague 3 (7/11), objectée vague 4 (6/10)

### Chapot 2.2 : Les moyens de mise en oeuvre

#### ateliers/assemblées constituants et leurs outils

- AD45 gouvernement de transition et Constitution de transition, contre la privatisation du vivant
- BF231 site constituant de collecte de toutes idées, réflexions
- BF226 mise en place des assemblées citoyennes locales et création des états généraux
- AW182 pour faire la Constitution, des ateliers sont mis en place dans toute la France sur des sujets précis. Des citoyens sont désignés pour retranscrire ce que le groupe a dit au niveau national

- AR163 assemblée constituante dissoute ensuite, tirage au sort de 1000 personnes avec éventuellement des ateliers préparatoires puis relecture par des constitutionnalistes

### Objection

- AR165 utiliser dans les ateliers constituants les Constitutions variées comme base de formation

### Consentie

- AI66 Constitution de 1793 = > ateliers constituants. RIC (local, national)
- AI68 ateliers constituants. La Constitution doit être intelligible.
- AE54 ateliers constitutionnels (étude des Constitution existantes). Education populaire autour de la Constitution. Objectif : mixer avec l'action qui éduque aussi; pas possible dans les institutions publiques. Evocation des grands principes démocratique. réflexion entre souveraineté locale VS national
- AJ78 (liée à AJ118) pouvoir écrire des Constitutions par assemblées puis les synthétiser par une assemblée constituante et valider cette synthèse par référendum
- AF57 Processus constituant (voir photo car retranscription d'un schéma) :
  - contenu de la Constitution
  - méthode et stratégie
  - coordination entre assemblées , sans hiérarchie.

**Objectée:** Sans organes décisionnaires ou hiérarchique. La base est souveraine

- synthèse coordonnée (locale ? régionale ? départementale ?)
- aller-retour entre Assemblées Citoyennes Locales et coordination
- les ACL représentent une minorité à l'heure actuelle
- éducation populaire , ateliers constituants
- éducation dans l'action, la lutte
- validé par le peuple
- langage simple et compréhensible par toutes et tous
- BG236 appel à fédérer toutes les initiatives locales qui travaillent ou ont travaillées sur le sujet
- AC39 les GJ peuvent porter l'organisation d'ateliers constituants ouverts à tous et dans une maximum de lieux, de localités

- AR153 développer des assemblées constituantes, les coordonner afin que tous les résidents de France, participent à l'élaboration de son écriture.

#### Consentie

- AC22 créer assemblées constituantes locales pour votes physique (pas numérique)
- AR153 développer des assemblées constituantes, les coordonner afin que tous les résidents de France, participent à l'élaboration de son écriture.

#### Consentie

- AC28 transparence du travail via plateforme numérique, avec participation du peuple sur les amendements
- AO132 créer une méthodologie/des outils pour s'assurer de la bonne représentation des mandateurs (s'assurer que les mandatés soient à l'image des mandateurs).
- AC23 créer assemblée constituante GJ + Citoyenne
- BG235 la constituante doit être souveraine. Elle doit faire en autonomie son fonctionnement.
- BG238 créer un fond pour financer la constituante
- AP140 créer des outils communs de discussion entre deux AdA/assemblées locale
- Groupe de veille/modérateur
- Centraliser toutes les données /propositions doléances/thématiques)
- AX192 mettre en place des cafés citoyens ou des lieux où on peut discuter politique "café partage"
- AJ91 aller chez vos voisins pour parler Constitution

#### Objectée vague 2 et vague 4 (1/10), Consentie vague 3

- AX193 mise en place des plateformes numériques participatives (démocratie participative)
- BD214 mise en place de lieux adaptés pour l'écriture (physique/numérique)
- BD215 moyen d'écriture de la Constitution
- AC31 les GJ doivent faire une AdA constituante
- AC33 Constitution écrite par les citoyens
- AO133 créer des ateliers constituants dans chaque communes. La Démocratie commence à l'échelle communale.

- AL105 mettre en place une culture de l'assemblée locale

#### Consentie vague 4

- AR164 travailler sur la Constitution existante comme base de travail

#### Objectée

- AR165 (bis) utiliser dans les ateliers constituants les Constitutions variées comme base de formation

#### Consentie

### Chapot 2.3 : la prise de décision

#### Comment décider

- AJ76 étendre l'utilisation d'un logiciel au niveau local pour faire des votations

#### Objectée vague 3 (3/11) et vague 4 (6/10)

- AR162 favoriser l'organisation simultanée de référendums locaux, nationaux, d'ateliers constituants => objectifs : montrer l'autonomie citoyenne du peuple et ses capacité (propagande par l'exemple)

#### Consentie

- AF58 stratégie :
  - par le local via des RICs
    - si RIC validé mais pas légal, on engage une action pour appliquer la décision
    - demande de BIC : budget d'initiative cityenne
  - commencer par Constitution locales
    - comment éviter que les experts s'emparent du sujet ?
    - doit inclure des débats contradictoires
- AC22 (bis) créer assemblées constituantes locales pour votes physique (pas numérique)

#### Périmètre géographique

- AA3 agir au niveau local (communes)

- AD40 AdA régionales
- AD42 interdépartementales, AdA régionales
- AN128 réussir à faire vivre une démocratie localement et leur permettre de décider si elles souhaitent écrire une Constitution ou non
- AL106 RIC envisagé au niveau local dans un premier temps **Objectée** vague 4 (1/10)
- AN126 fonctionner à l'échelle des communes, faire rédiger une Constitution par les assemblées et les synthétiser par une constituante.
- AD47 révision de la Constitution par le peuple
  - quel peuple ? définition ?représentation .
  - local VS national , priorisation dans le Constitution

#### **Chapot 2.4 : préalables à la création de la Constitution**

- BF225 préalable : sortir du traité de Lisbonne pour établir la Constitution
- BG238 (bis) créer un fond pour financer la constituante
- AX193 (bis) mise en place des plateformes numériques participatives (démocratie participative)
- BD214 (bis) mise en place de lieux adaptés pour l'écriture (physique/numérique)
- AQ141 la compréhension préalable de ce qu'est une Constitution par tous les citoyens est nécessaire à sa création.
- AM119 analyser, étudier les différentes Constitutions ayant déjà été écrites afin de s'en inspirer.
- AM120 analyser, étudier les différents processus constituants ayant déjà eu lieu.
- BG234 produire une charte de l'AdA5 pour Constitution d'ici 1 an. Charte = grandes lignes d'une Constitution, finalités, buts,
- AM122 renverser le pouvoir en place avant de lancer un processus constituant
- AL103 on doit fixer un objectif de 2 à 3 millions de personnes à convaincre d'agir

#### **Consentie** vague 4

- AC19 déclencher une destitution du gouvernement.

- voie légale du PC via article 89 pas pertinente car pas le pouvoir médiatique
- remet en cause la nécessité d'avoir une constitution
- priorise la souveraineté au travail => contrôle de la valeur économique, moyens de production
- articulation de : voie légale, insurrectionnelle, démocratie au travail, ZAD, Maisons du Peuple
- AG60 voie légale:

lobbying citoyen (577 groupes de citoyens). Avec 10 coordinateurs nationaux, 3700 personnes => objectif 270000

- AK96 trouver des allés constitutionnalistes pour soutenir le mouvement des GJ **Objectée** vague 3 et **Consentie**vague 4
- AJ88 prochaine AdA à Bruxelles pour s'inspirer à travers leur exemple en phase de réussite **Objectée** vague 2, **Consentie** vague 3 et vague 4
- AP137 créer des lobbys citoyens
- AY202 sur une création d'article, l'éthique est essentielle.
- BC209 élections actuelle. Boycott actif
- AP139 créer une charte pour les assemblées citoyennes (rôles tournants/pas de meneur). animateur, facilitation, gardien du temps, quorum, trame commune
- BG240 créer une commission permanente au sein de l'AdA pour porter de projet de constituante
- AJ85 destruction de la 5ème République au profit de la démocratie

**consentie** vague 3 et vague 4

- AL107 démocratie participative comme 1ère étape avant de passer à la démocratie directe

**Objectée** vague 4 (4/10)

- AP140 (bis) créer des outils communs
  - de discussion entre deux AdA/assemblées locale
  - groupe de veille/modérateur
  - centraliser toutes les données /propositions doléances/thématiques)
- AL113 (liée AM116) clarifier les étapes du processus constituant

## Consentie vague 4

- AD49 (bis) assemblée citoyenne, liste citoyenne, éducation populaire
  - Constitution écrite par et pour le peuple => pouvoir de décider (modèles : Saillans, Zapatisme, Rojava,...)
  - Conseil constitutionnel avec TAS + contrôles
  - lien social => réappropriation des lieux publics
- AP138 ouvrir des lieux de cogestion (maison citoyenne) et les pérenniser.
- AT169 (bis) condition sine qua non pour le fonctionnement d'une Démocratie réelle

des médias libres, indépendants et représentatifs

une éducation et un enseignement libre, ouvert à tous et populaire

un temps prévu pour réfléchir pour le travail des citoyens

- AL104 le contexte est favorable (49.3), l'exploiter pour élargir la prise de conscience. Le déni de démocratie est flagrant

## Consentie vague 4

### Chapot 2.5 : réflexions induites sur la notion de « processus »

- AE56 Processus constituant
  1. qui écrit ? les concernés
  2. comment ? s'inspirer du vrai débat pour le tri des propositions
  3. accord des valeurs communes. Objection : pour produire des communs
  4. comment en décider ?
  5. mode de fonctionnement définit les règles de contre-pouvoirs
  6. encadre/limite les lois => écriture et validation des lois
- AG59 stratégie d'un processus constituant

### Chapot 3- « l'Education »

- AD51 éducation populaire, luttes, démocratie locale. ZADer le capitalisme
- AL108 encourager et financer l'éducation populaire. Les GJ diffusent et partagent les infos sur les subventions existantes.

#### Consentie vague 4

- BG241 créer des lieux d'éducation de la population pour "?"
- BF230 rôle des assemblées générales citoyennes
  1. éducation populaire
  2. sortir du formatage (médias, éducation nationale,...)
- BD211 éducation populaire et ateliers constituants
- AW181 mettre en place dans l'éducation nationale, des heures de cours où on discute de la vie publique, idées politiques, des institutions, de la Constitution
- AX191 faire de l'éducation populaire et participative
- AV175 université populaire et ateliers constituant pour intégrer un maximum de personnes dans la Constitution
- AM123 partager les connaissances au sein de la population afin de construire une volonté politique de processus constituant.
- AJ89 (liée AM116) éduquer au sein d'une maison du peuple

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AJ90 co-instruction populaire au sein d'une maison citoyenne (anciennes maison du peuple)

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AK95 (liée AM116) utiliser le film "nous le peuple" pour inspirer

#### Consentie vague 3 et vague 4

- AM116 (liée AJ89 et AJ90) mettre en place des ateliers/conférences pour expliquer/former aux différents systèmes de gouvernance (quitte à en créer) "la gouvernance pour les nuls" pour comprendre les systèmes
- AJ86 rite, au sens anthropologique (explication/instruction) constitutionnel à 18 ans

**Objectée** vague 3 (10/10) et vague 4 (4/10)

- AJ87cours d'instruction civique à l'école sur la Constitution

**Consentie** vague 3 et vague 4

- AA9 compréhension préalable de ce qu'est une constitution pour pouvoir la changer ou en créer une
- AD49 (ter) assemblée citoyenne, liste citoyenne, éducation populaire
- AT170 trouver un moyen de responsabiliser les gens sur la politique

**Objectée**

- AL114 clarifier le mot RIC, en particulier le C de citoyen

**Consentie** vague 4

- AE54 (bis) ateliers constitutionnels (étude des Constitutions existantes). Education populaire autour de la Constitution. Objectif : mixer avec l'action qui éduque aussi; pas possible dans les institutions publiques. Evocation des grands principes démocratiques. réflexion entre souveraineté locale VS nationale
- AO134 (bis) monter une association qui fait la promotion du conseil citoyen de quartier et du RIC (éducation populaire, café citoyens, interpellation des élus)
- AR165 (ter) utiliser dans les ateliers constituants les Constitutions variées comme base de formation

**Consentie**

- AQ146 manière de rédiger la Constitution

**Objectée**

## Chapot 4- « Les Médias »

- AJ80 organisation d'un RIC par un moyen sécurisé et accessible à tous, pour obtenir un média, accessible sur TNT et internet, pour avoir une média libre

### Consentie vague 3 et Objectée vague 4 (2/10)

- AJ81 obligation, inscrite dans la Constitution, faites à tous les médias, au respect de la harte de Munich et la suppression des subventions ux médias privés sauf médias détenus coopérativement par ses employés

### Consentie vague 3

- AL115 que les médias soient indépendants pour qu'ils fassent leur mission d'information dans une démocratie et que la carte de Munich soit respectée

### Consentie vague 4

- AV180 idée de faire des radios locales où on parle politique. Mettre en place des médias libre
- AW184 mise en place de médias populaire. CSA citoyens
- AW185 surveillance que les médias sont libres
- AW186 interdiction que les médias soient finanés par des milliardaires
- AW187 faire une charte qui garantit l'impartialité des médias
- BD212 médias et communications citoyenne (indépendance)
- AW188 garder des chaînes publique contrôler pour citoyens
- AV179 mettre en place une parole citoyenne à la TV nationale (élection ou pasà
- AM124 rendre au 4ème pouvoir (presse, TV, radios, instituts de sondage,...) son indépendance.
- AT169 (ter) condition sine qua non pour le fonctionnement d'une Démocratie réelle
  1. des médias libres, indépendants et représentatifs
  2. une éducation et un enseignement libre, ouvert à tous et populaire
  3. un temps prévu pour réfléchir pour le travail des citoyens

**HORS SUJETS :**

- AJ70 charité bien ordonnée commence par soi-même, la France

**Objecté** vague 2 (14/14), vague 3 (11/11), vague 4 (10/10)

- AL111 pouvoir révoquer les personnes représentants les GJ

**Objectée** vague 4 (4/10)

- AD50 pouvoir de décider : thèmes travaillés pas retenus par l'AdA5
- AC38 ouvrir les yeux des députés sur ce que les citoyens veulent vraiment